

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRANCHELA COMMERCE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRANCHELA COMMERCE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
VENTE DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION
VENTE DE VÊTEMENT
VENTE DE MÈCHE
PRESTATION DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Dirigeant(s) Mlle LECKOUTA NGONDO FRANCHELA ANAIK
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08556 du 01/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56611/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

